

**Séance du 25 juin 2021 à 19.30 h.**  
**à la salle des Fêtes de Baulmes**

Sous la Présidence de Monsieur Steve Deriaz, l'ordre du jour est le suivant :

1. Appel d'entrée.
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif et vote.
6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis 32/2021 relatif aux comptes 2020 et vote.
7. Divers et propositions individuelles.
8. Appel de sortie.
9. Agape.

---

Monsieur le Président demande à Monsieur Louis Molnar de venir prendre place en tant que scrutateur suppléant.

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il sera suivi tel que présenté.

**1. Appel d'entrée.**

Mme Myriam Deriaz, secrétaire du conseil, procède à l'appel d'entrée : 24 conseillères et conseillers sont présents et 15 absents. Il s'agit de Mme Carole Béati, Mme Marianne Cand, Mme Patricia Chambettaz, M. Claude Deriaz, M. Thomas Gratini, M. Sandro Melchior, Mme Andréa Merz Gratini, M. Damien Mettraux, Mme Aline Pfaender, M. Joël Pfaender, Mme Esther Rehacek, M. Romain Schmid (arrivée tardive), M. Aurèle Spertini, Mme Ariane Vittet et M. Armin Von Ow.

**2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021.**

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée.

Monsieur Olivier Deriaz demande pourquoi les propos tenus par Monsieur Patrick Mettraux à l'encontre de Monsieur Jaques-Yves Deriaz ont été cités dans leur intégralité alors qu'on pourrait simplement marquer que Monsieur Mettraux aimerait avoir des informations concernant les heures exécutées par Monsieur Jaques-Yves Deriaz, Municipal, dans le cadre des travaux effectués pour la Commune.

Monsieur Steve Deriaz répond que Monsieur Jaques-Yves Deriaz avait demandé à la secrétaire que tout soit noté dans le PV.

Monsieur Olivier Deriaz fait donc une proposition de changement.

Monsieur le Président propose de voter sur le changement de tout le texte écrit par : « Monsieur Mettraux aimerait avoir des informations concernant les heures exécutées par Monsieur Jaques-Yves Deriaz, Municipal, dans le cadre des travaux effectués pour la Commune ».

Monsieur Eric Deriaz ne comprend pas pourquoi Monsieur le Municipal a dit de marquer cela à Madame la secrétaire.

Monsieur le Président passe au vote.

La proposition de changement est acceptée avec 11 personnes pour, 7 personnes contre et 7 abstentions.

Le procès-verbal est donc accepté avec cette modification. Monsieur le Président remercie son auteure Madame Myriam Deriaz. Il la remercie également pour son travail pendant cette législature.

### **3. Communications du Bureau.**

Monsieur le Président remercie les conseillères et les conseillers présents pour le dépouillement lors des dernières votations.

Il donne l'information que les amendes récoltées traditionnellement lors du dernier conseil ne seront pas perçues aujourd'hui. Elles seront déduites sur les jetons de présence.

Il explique également que comme il est de coutume à Baulmes, la dernière séance devrait s'effectuer au Chalet de Grange-Neuve. Après discussion avec les autorités cantonales et la police cantonale, la salle du Chalet n'est pas assez grande pour accueillir les conseillers en respectant les normes sanitaires. Le nouveau tenancier de l'Auberge a aussi été approché mais avec le même résultat.

### **4. Communications de la Municipalité.**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Julien Cuérel.

Il explique qu'au sein de la Commune, depuis le dernier conseil, 2 personnes sont ou vont partir à la retraite. Il s'agit de Madame Myriam Studer qui arrêtera le 30 juin au CVE de Baulmes. Structure qui, entre parenthèses, fonctionne très bien voir trop bien. Avant cela elle avait repris la halte-jeux en 1992. Donc cela fait 29 ans qu'elle travaille pour les habitants de Baulmes et leurs enfants. Suite à la dissolution de l'association, un montant de Fr. 15'000.00 a été versé pour les aménagements extérieurs du jardin du

Réseau des Géants et une partie pour la bourse des apprentis. Monsieur Julien Cuérel remercie les personnes qui faisaient partie de cette association.

Le 31 mai, Madame Dominique Osti a pris sa retraite. Elle a exercé son activité durant 34 ans au sein de la Commune. C'est une personne qui était toujours présente et qui a toujours fait son travail avec sérieux. La Municipalité la remercie pour toutes ces années.

Monsieur Steve Deriaz remercie Monsieur le Syndic pour ces informations.

#### **5. Rapport de la commission de gestion relatif au contrôle administratif et vote.**

Madame Yveline Guignard, Présidente de la commission, commence par préciser qu'il y a une erreur dans les conclusions, à savoir qu'il s'agit bien de l'année 2020 et non de 2019.

Puis, elle donne lecture du rapport.

#### **Observation n° 1**

La Commission de gestion accepte la réponse de la Municipalité.

Une discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

Lecture de la fin du rapport est faite.

Le Président ouvre une discussion sur l'ensemble. La parole n'est pas demandée.

Monsieur Steve Deriaz donne lecture des conclusions du rapport à savoir :

- d'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte de l'observation formulée par la Commission,
- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion administrative portant sur l'exercice 2020,
- de donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

Une discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée.

#### **6. Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis 32/2021 relatif aux comptes 2020 et vote.**

Monsieur le Président explique la manière de procéder la plus simple. Celle-ci est acceptée.

Monsieur Marc Von Ow, Président de la commission, donne lecture du rapport.

Monsieur le Président ouvre la discussion.

Monsieur Luc Pillevuit demande des précisions sur la facture qui vient de l'Etat de Vaud qui ne lève plus la lame en passant dans le village.

Monsieur Von Ow lui répond qu'à l'époque, quand ils arrivaient à l'entrée du village, ils levaient la lame et donc ne déneigeaient pas jusqu'à la sortie du village. Maintenant ils laissent la lame en-bas et donc ils déneigent et facturent ce service.

Monsieur Gilles Deriaz explique qu'à l'endettement par habitant il faut également rajouter celui de l'AIVB.

Monsieur Julien Cuérel répond que l'AIVB est une association qui facture l'eau et qui a l'obligation de couvrir ses charges par ce biais. Si on décidait de rajouter pour l'AIVB il faudrait donc le faire également pour toutes les associations dont nous faisons partie.

Monsieur Gilles Deriaz précise qu'il ne demandait pas que ce soit rajouté, mais donnait cette information pour que les gens soient conscients de ces chiffres.

Monsieur Steve Deriaz, Président, donne lecture des rubriques.

## 1 ADMINISTRATION GENERALE

En charges : Fr. 855'262.44

En revenus : Fr. 179'470.55

La parole n'est pas demandée.

## 2 FINANCES

En charges : Fr. 653'238.35

En revenus : Fr. 3'184'370.30

La parole n'est pas demandée.

## 3 DOMAINES ET BATIMENTS

En charges : Fr. 1'533'840.81

En revenus : Fr. 1'200'930.61

La parole n'est pas demandée.

#### 4 TRAVAUX

En charges : Fr. 876'858.95

En revenus : Fr. 485'281.40

La parole n'est pas demandée.

#### 5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

En charges : Fr. 438'991.81

En revenus : Fr. 44'576.47

La parole n'est pas demandée.

#### 6 POLICE

En charges : Fr. 156'647.69

En revenus : Fr. 19'723.00

La parole n'est pas demandée.

#### 7 SECURITE SOCIALE

En charges : Fr. 627'704.95

En revenus : Fr. 67'665.00

La parole n'est pas demandée.

Charges totales : Fr. 5'142'545.00

Revenus totaux : Fr. 5'182'017.33

Excédant de recettes : Fr. 39'472.33

La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Le Président soumet au vote les conclusions à savoir :

Nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, d'accepter les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils vous sont présentés, avec un excédent de recettes de Fr. 39'472.33.

## **Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité.**

Monsieur le Président ouvre une discussion sur l'ensemble.

Madame Annette Donnier demande concernant les procédures judiciaires quelles sont ces procédures et à quoi elles se rapportent.

Monsieur Julien Cuérel répond que la première procédure concerne l'opposition au projet du parc éolien de Ste-Croix. La deuxième concerne un problème au niveau du Contrôle des Habitants et la troisième concerne des locations d'alpages et de terrains en plaine.

La parole n'est plus demandée, Monsieur le Président clôt la discussion.

## **7. Divers et propositions individuelles.**

Monsieur Benoît Perusset demande, concernant les écoulements d'eau de plus en plus fréquents lors d'orages, qui est en charge des eaux et quelles mesures vont être prises concernant ces inondations.

Monsieur Julien Cuérel répond que c'est du ruissellement d'eau qui vient d'une source c'est donc l'AIVB qui en est responsable, mais c'est sur la Commune donc ils s'arrangent entre eux pour régler le problème. Les travaux qui ont été faits en début d'année font qu'il n'y a quasiment plus d'eau qui arrive vers le dépôt communal. Monsieur Jaques-Yves Deriaz est en train de voir avec l'entreprise Bollini s'il y a des solutions rapides qui sont possibles pour les ruissellements encore existants.

Monsieur Olivier Mettraux explique qu'il a eu une discussion avec l'ECA. L'ECA ne rentre pas en matière à ce sujet. Il y a aujourd'hui un gros problème sur le quartier des planches et de La Chaux. Ils sont en effet entrain de regarder avec l'entreprise Bollini ce qui pourrait être fait dans l'urgence. Premièrement, les galeries vont être fermées en espérant que les cadenas ne seront pas cassés et ils cherchent une solution pour canaliser les eaux sortantes pour les ramener dans le réseau d'eau mais cela prend du temps.

Monsieur Luc Pillecuit revient sur le sujet du projet du parc éolien et précise qu'il y a aussi le chalet du ski club qui serait impacté par la fermeture de la route.

Monsieur Julien Cuérel explique que suite à l'opposition, un accord a été trouvé qui n'impactera pas les amodiateurs, le ski club et le Chalet de Grange-Neuve.

Monsieur Eric Deriaz fait une remarque concernant les nouveaux bureaux de l'administration communale. Il trouve que la poste devrait être séparée de l'administration communale.

Monsieur le Syndic dit que ça ne se fera pas car c'est une agence postale en partenariat au sein de l'administration communale et au niveau du personnel ce n'est pas possible de séparer cela. Mais actuellement, il y a un guichet et ça fonctionne bien ainsi.

Monsieur Eric Deriaz remercie la Municipalité d'avoir créé le cabinet médical avec la présence de physiothérapeutes.

Monsieur Thierry Lacroix prend la parole avec beaucoup d'émotions pour remercier les personnes présentes et toutes celles avec qui il a pu travailler et échanger lors de ces années passées au sein du Conseil ou de la Municipalité. Il souhaite à tous le meilleur pour la suite.

Monsieur Louis-Olivier Roulet rejoint les propos de Monsieur Lacroix. Il a eu également beaucoup de plaisir et remercie les personnes qui ont participé au bon déroulement de ces dernières années.

Monsieur Steve Deriaz profite de ce moment pour passer un message qui lui a été transmis par plusieurs citoyens de Baulmes concernant les propos émis à l'encontre de Monsieur Jaques-Yves Deriaz. Ce qui a été dit n'est pas partagé par tout le monde et au nom de ces personnes il remercie Monsieur Jaques-Yves Deriaz pour son investissement pendant toutes ces années.

De la part du Bureau du Conseil, une petite attention est remise aux Municipaux sortants. Et Monsieur le Président remercie toute la Municipalité pour cette législature.

Monsieur Julien Cuérel prend à son tour la parole et remercie Monsieur Steve Deriaz ainsi que les Municipaux pour ces paroles. Il remercie également le conseil pour ces 5 années écoulées et une bonne collaboration. Il rappelle les projets phares qui ont été réalisés et les aléas dus au Covid. Tout ces projets ont pu être réalisés grâce à cette bonne collaboration au sein de la Municipalité et entre la Municipalité et le Conseil.

Avec émotion, il dit quelques mots pour les Municipaux sortants avec lesquels il a eu beaucoup de plaisir à collaborer. Il les remercie pour leur investissement.

Monsieur Olivier Mettraux prend à son tour la parole pour remercier pour la très bonne collaboration qu'il y a eu au sein de la Municipalité et remercie également les conseillères et les conseillers pour le travail effectué.

Il fait part d'une information à savoir que depuis le 3 mars le nouveau réservoir de l'AIVB est en fonction et ils ont prévu une inauguration le samedi 11 septembre 2021. Les conseillères et conseillers sont cordialement invités à venir visiter cet ouvrage qui nous alimente en eau potable.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

**8. Appel de sortie**

Madame Myriam Deriaz procède à l'appel de sortie. 25 conseillères et conseillers sont présents et 14 absents.

**9. Agape**

Monsieur Steve Deriaz précise que l'agape a lieu dans l'annexe et il demande de respecter un nombre maximum de 4 personnes par table.

Il remercie pour cette année et fait juste remarquer que vu le nombre d'absences de ce soir, ça ne coûte rien de s'excuser pour une séance de conseil.

Monsieur le Président Steve Deriaz lève la séance à 21h00.

Le Président :

La Secrétaire :

Steve Deriaz

Myriam Deriaz